

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 AOUT 2019 à 20 HEURES

**Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine –FRENEAT Joseph -REY Nicolas- DENIS Louis -VUILLEMIN Christophe COMBE Noël - DUTHEL Nicole. DEVARENNE Catherine**

**Absente excusée : ROCHE Agnès**

Lecture de l'ordre du jour.

**TRAVAUX BAR AUBERGE :** Les travaux se terminent. La cimaise sera installée dans la semaine. Le mobilier a été livré ce matin par la société Macorest, les tables ont été montées dans la matinée. La dernière réunion de chantier aura lieu dans 15 jours.

**INAUGURATION AIRE DE LOISIRS :** Rendez-vous à 10 heures à l'aire de loisirs et à 11 heures devant le bar auberge le samedi 14 septembre. Une affiche sera mise aux grilles municipales pour inviter la population. Le conseil décide de ce qui sera servi au vin d'honneur. Un arrêté de circulation sera pris pour interdire le stationnement et la circulation sur la place de l'église.

### **TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX :**

*Vitraux de l'église – la vitrerie de l'astrée a établi un devis pour les trois protections de vitraux a changer : il s'élève à la somme de 7 968 euros. TTC. Le conseil accepte les devis.*

*Mur de l'école :* un devis de 2 650 euros H.T. a été établi par Monsieur Lecarpentier. Le conseil accepte ce devis les travaux devront être faits pour les vacances de la Toussaint.

*Salle animation rurale :* une serrure avec poignées sera changée à une porte des vestiaires arbitres.

*THD :* les prises pour la fibre ont été posées dans le bâtiment de la mairie – école – logement de fonction.

**TRAVAUX SEPARATIFS CHEMIN DE LA CROIX** : Ces travaux vont débuter mi septembre.

**VOIRIE** : Le broyeur d'herbe a été passé sur pratiquement tous les chemins.

La réfection du chemin de chez Liange est terminée.

Les travaux sur le chemin de la Maladière seront faits la semaine prochaine.

*Jardin communal* : un devis a été établi par l'entreprise Balmont pour créer deux jeux de boules pétanque dans un ancien jardin situé vers l'aire de jeux des enfants au bourg pour un montant de 5 678.40 euros TTC. Le conseil accepte ce devis et demande que les travaux soient faits avant l'hiver.

**FLEURISSEMENT** : le jury régional passe le 10 septembre.

**REUNION PRESIDENTS DE SOCIETE** : Elle aura lieu le vendredi 4 octobre à 20 heures salle de la cure.

**DELIBERATION POUR LA CLECT** : Monsieur le Maire donne lecture de l'évaluation des charges transférées à la communauté de communes relatives au transfert des crèches multi accueil de Balbigny, Panissières, Rozier en Donzy et Saint Marcel de Félines. Il demande au conseil son avis. Le conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents concernant ces transferts.

### **Questions diverses**

Emplacement handicapé : le conseil décide de conserver les places handicapées actuelles sur les places

Un arrêt minute sera matérialisé devant la boulangerie.

**DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL** : Jeudi 24 octobre à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h 00.